

C 2015/3 – Plan à moyen terme 2014-2017 (révisé) et Programme de travail et budget 2016-2017

Note d'information n° 1 – mars 2015

Hypothèses et estimations sur l'augmentation des coûts – informations supplémentaires et actualisation

Lors de l'examen technique des propositions relatives au PTB 2016-2017, le Comité financier s'est penché sur les augmentations de coûts prévues, a félicité le Secrétariat pour les renseignements complémentaires fournis et a demandé à ce que ceux-ci soient communiqués aux Membres¹. La présente note contient: i) une vue d'ensemble des estimations relatives aux augmentations de coûts publiées pour 2016-2017 ainsi que des informations supplémentaires sur les facteurs d'inflation et la ventilation des services de personnel et des biens et services en vue d'un examen plus détaillé des chiffres relatifs aux augmentations des coûts présentés dans le PTB 2016-2017; ii) une actualisation des estimations relatives aux augmentations de coûts découlant de l'évaluation actuarielle finale des obligations relatives au personnel liées aux plans de prestations après cessation de services faite en 2014 et d'un possible gel de la rémunération nette des fonctionnaires du cadre organique en 2016.

Section I: Hypothèses et estimations d'augmentation des coûts – informations supplémentaires

1. Le document C 2015/3 – Plan à moyen terme 2014-2017 (révisé) et Programme de travail et budget 2016-2017 –, estime à **34,3 millions d'USD** les augmentations de coûts en 2016-2017, à partir des informations disponibles en janvier 2015. Les estimations relatives aux augmentations de coûts sont obtenues en recalculant les apports du Programme ordinaire (services de personnel, biens et services) de 2014-2015 pour les porter aux montants de 2016-2017 nécessaires pour préserver le pouvoir d'achat correspondant à l'ouverture de crédits nette. Les estimations publiées pour 2016-2017 s'élèvent à **24,2 millions d'USD** pour les services de personnel et à **10,2 millions d'USD** pour les biens et services.

2. Les estimations relatives à l'augmentation des coûts sont établies sur une base biennale à partir des ajustements de coûts effectifs opérés durant l'exercice en cours (*biennialisation*) et des ajustements prévus des coûts unitaires qui prendront effet durant la période biennale suivante (*inflation*).

- a) La *biennialisation*, estimée à **3,6 millions d'USD**, correspond à l'effet de hausse financière en 2016-2017 des ajustements de dépenses de personnel ayant eu lieu au cours de la période biennale 2014-2015.
- b) L'*inflation* représente l'incidence sur les coûts en 2016-2017 des ajustements qui devraient avoir lieu de janvier 2016 à décembre 2017; elle est estimée à **30,8 millions d'USD (20,6 millions d'USD** pour les services de personnel et **10,2 millions d'USD** pour les biens et services).

3. La présente section donne des détails sur les informations figurant dans le PTB 2016-2017 relatives aux augmentations de coûts prévues, en particulier les facteurs d'inflation liés aux *services de personnel* et aux *produits et services* indiqués au tableau 4 et au paragraphe 149, y compris une ventilation de l'inflation estimée par catégorie de dépenses.

Services de personnel – facteurs d'inflation

4. Les *services de personnel* comprennent tous les coûts liés au personnel, notamment les traitements, les contributions à la Caisse des pensions, les indemnités pour personnes à charge, la

¹ CL 151/3 Rapport de la cent cinquante-septième session du Comité financier (9-13 mars 2015).



sécurité sociale et autres prestations dues au personnel ainsi que les prestations après cessation de service pour les catégories de personnel du cadre organique et des services généraux. Les augmentations de coûts pour les services de personnel résultent de décisions prises dans le cadre du régime commun des Nations Unies, examinées par la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) et approuvées par l'Assemblée générale des Nations Unies, ainsi que d'autres facteurs externes, comme les taux de change en vigueur. Ce dernier élément est particulièrement important pour les dépenses de personnel dans les bureaux décentralisés où les monnaies locales se renchérissent par rapport au dollar des États-Unis (USD). Les augmentations fixées par la CFPI s'appliquent, le cas échéant, par lieu d'affectation et catégorie de personnel.

5. En ce qui concerne l'inflation, il est précisé au paragraphe 149 du PTB 2016-2017 que l'augmentation des coûts due à l'inflation en 2016-2017 pour les services de personnel devrait s'établir à 20,6 millions d'USD, sur la base des estimations des divers éléments, notamment:

- a) Des hausses diverses pour refléter l'inflation attendue des traitements des fonctionnaires du cadre organique et des services généraux dans les bureaux décentralisés, compte tenu de facteurs tels que l'inflation, la fluctuation des taux de change et l'évolution récente des augmentations. L'indice des prix à la consommation (IPC) de l'Economist Intelligence Unit (EIU) laisse prévoir des augmentations allant de 2 pour cent pour ce qui est des bureaux de liaison et des lieux d'affectation décentralisés situés en Europe à 8 pour cent dans la région Afrique et Proche-Orient, en 2016 et en 2017, conformément à l'IPC prévu pour les pays dans lesquels la FAO a une présence importante. Par exemple, au Ghana, pays dans lequel l'Organisation a un bureau régional, les taux d'inflation devraient aller jusqu'à 13,7 pour cent en 2016 et 10,8 pour cent en 2017.
- b) Une légère augmentation de 0,2 pour cent et de 0,9 pour cent, respectivement, est prévue pour les traitements des fonctionnaires du cadre organique en poste au Siège en 2016 et en 2017, conformément à l'IPC prévu pour l'Italie par l'EIU.
- c) Aucune augmentation n'est prévue en 2016 pour le personnel des services généraux en poste au Siège. Une majoration de 1 pour cent est appliquée pour 2017, soit un taux bien inférieur à l'indice des salaires nominaux moyens de l'EIU, qui est actuellement de 1,2 pour cent en 2016 et de 1,4 pour cent en 2017, et à l'IPC prévu pour l'Italie.
- d) Compte tenu du nouveau contrat d'assurance médicale, aucune augmentation des dépenses au titre du Plan général d'assurance médicale n'est prévue. Il s'agit d'un domaine à risque particulier qui sera surveillé de près.
- e) S'agissant des coûts de l'indemnité pour frais d'études, aucune variation n'est prévue en 2016 mais une augmentation de 2 pour cent a été inscrite au budget pour 2017.
- f) Une augmentation annuelle de 2 pour cent est prévue pour les frais des voyages autorisés, compte tenu de l'augmentation moyenne de l'IPC dans certains lieux d'affectation et de la variation des taux de change.
- g) Aucune augmentation des prestations après cessation de service du personnel n'est prévue dans les prochaines évaluations actuarielles. Les estimations figurant dans les rapports d'évaluation actuarielle au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2016 serviront de base pour calculer les dépenses pour 2016-2017. Il s'agit d'un poste budgétaire à haut risque, à gérer en cours d'exécution.

6. Le tableau 1 ci-après présente une ventilation des facteurs d'inflation pris en compte pour calculer une augmentation des coûts due à l'inflation pour les services de personnel du cadre organique et des services généraux s'élevant à 20,6 millions d'USD. Les facteurs d'inflation sont présentés par élément de dépense de personnel et, s'il y a lieu, par lieu d'affectation, aux colonnes f) et g). Ils sont calculés à partir des prévisions externes de l'Economist Intelligence Unit (EIU) tels que l'indice des prix à la consommation (IPC), les indices moyens des salaires nominaux, des taux de

change par lieu d'affectation, des données publiées par des organismes compétents comme la CFPI et une vérification indépendante, telles qu'indiquées à la colonne g).

Biens et services: facteurs d'inflation et ventilation des dépenses

7. Le total des *biens et services* comprend les autres ressources humaines hors personnel (consultants), les voyages, les frais généraux de fonctionnement, les contrats et autres dépenses (par exemple l'ameublement et l'équipement). À l'heure d'évaluer les augmentations de coûts à prévoir au titre des biens et services, on a également procédé à une analyse des structures de dépenses probables par catégorie de dépenses en se fondant sur les dépenses passées en 2014. On part du principe que la structure des dépenses liées aux biens et services pour 2016-2017 est analogue.

8. Le tableau 1 ci-après présente des informations sur les facteurs d'inflation pris en compte pour calculer, par catégorie de dépenses, l'augmentation des coûts des biens et services (10,2 millions d'USD). Les estimations sont établies à partir des indices des prix à la consommation (IPC) de l'EIU et au moyen de vérifications indépendantes d'autres sources. Les augmentations sont nettement inférieures à l'IPC Monde (3,1 pour cent et 3,3 pour cent pour 2016 et 2017, respectivement) et à l'IPC Italie (0,2 et 0,9 pour cent pour 2016 et 2017, respectivement), et sont appliquées aux dépenses tous lieux d'affectation confondus. Le tableau présente également la ventilation présumée des augmentations de coûts dans les six catégories de dépenses.

**Tableau 1: Augmentations totales des coûts ventilées par élément de dépense et lieu d'affectation
(en millions d'USD)
(Actualisation du tableau 4 présenté dans le document C 2015/3)**

Élément	PTB 2016-2017 (C 2015/3)						Référence/Source Résultats pour 2016-2017
	Ouvertures nettes de crédit proposées, aux coûts de 2014-2015 a	Biennalisation b	Inflation c	Total des augmentations de coûts d = b+c	Augmentation (biennale) des dépenses en % e = d/a	Inflation annuelle pour 2016 et 2017 f	
Services de personnel							
Personnel du cadre organique							
Traitement (Siège)	229,7	(2,8)	1,2	(1,6)		0,2% 0,9%	<u>Siège</u> : IPC EIU Italie 0,2%, -0,4%, 0,2%, 0,9%
Traitement (lieux d'affectation hors Siège)	135,5	(10,5)	11,6	1,1		2-8% 2-8%	<u>Hors Siège</u> : IPC EIU <ul style="list-style-type: none"> • Europe (hors Siège): Europe 0,6%, 1,1%, 1,4%, 1,5%; Hongrie 0,0%, 1,9%, 2,5%, 2,2%; Turquie 8,9%, 7,9%, 6,3%, 4,9% • Région Afrique et Proche-Orient <ul style="list-style-type: none"> Égypte 10,7%, 10,9%, 8,3%, 8,3%; Tunisie 5,7%, 5,2%, 4,4%, 4,2%; Ghana 15,0%, 14,2%, 13,7% 10,8% • Région Asie et Pacifique: Asie et Australasie à l'exclusion du Japon 4,0% et 4,2%, 4,2%, 4,3%; ANASE 4,4%, 5,3%, 5,7% et 5,4%; Thaïlande 2,1%, 3,2%, 4,0% et 4,7%; Asie du Sud 7,9%, 7,7%, 6,9%, 6,5% • Amérique latine et Caraïbes: Amérique latine 10,4%, 9,0%, 7,6% 7,0%; Mercosur 17,8%, 15,0%, 12,0% 10,7%; Communauté andine 3,4%, 3,5%, 3,6%, 3,5%; Chili 4,3%, 3,7%, 3,1% 3,0% • Bureaux de liaison: États-Unis d'Amérique 1,8%, 2,1%, 2,2% 2,3%

PTB 2016-2017 (C 2015/3)							
Élément	Ouvertures nettes de crédit proposées, aux coûts de 2014-2015 a	Biennalisation b	Inflation c	Total des augmentations de coûts d = b+c	Augmentation (biennale) des dépenses en % e = d/a	Inflation annuelle pour 2016 et 2017 f	Référence/Source Résultats pour 2016-2017 g
Pension	72,5	(2,1)	1,0	(1,1)		1,0% 1,0%	IPC EIU États-Unis 1,7%, 1,5%, 2,1%, 2,3% Date de démarrage: 1 ^{er} février de chaque année
Indemnité pour frais d'études	27,0	3,2	0,3	3,5		0,0% 2,0%	
Voyages autorisés	13,2	0,8	0,4	1,2		2,0% 2,0%	IPC EIU Monde 3,0%, 2,8%, 3,1%, 3,3%
Coûts médicaux	15,1	(2,2)	0,0	(2,2)		0,0% 0,0%	Nouvel accord contractuel pour 2015-2017
Autres prestations - Indemnités pour recrutement ou transfert - Allocation logement - Prime de risque - Indemnités pour charges de famille - Indemnité de représentation	28,4	4,8	1,2	6,1		Divers	IPC EIU Monde chaque année à l'exception de l'indemnité pour charges de famille et l'indemnité de représentation (augmentation du traitement de base) IPC EIU Monde 3,1%, 3,2%, 3,2%, 3,3%
Total – Fonctionnaires du cadre organique	521,4	(8,8)	15,7	7,0	1,3%		

Fonctionnaires des services généraux

Traitements (Siège)	81,4	0,0	0,4	0,4		0,0% 1,0%	<u>Siège</u> : Barème des traitements inchangé à effet du 1 ^{er} novembre 2010 Indice des salaires nominaux en Italie établi par l'EIU 1,4%, 0,9%, 1,2%, 1,4%
Traitements (lieux d'affectation hors Siège)	44,4	(0,1)	3,5	3,4		2-8% 2-8%	<u>Hors Siège</u> : Outre l'IPC, l'indice moyen des salaires nominaux a été utilisé lorsqu'il était connu. Indice moyen EIU des salaires nominaux Hongrie 3,0%, 4,7%, 4,5%, 4,6%; Turquie 9,5%, 8,5%, 7,3%, 6,5%; Égypte 10,3%, 10,6%, 9,0% 9,4%; Tunisie 3,4%, 3,8%,

PTB 2016-2017 (C 2015/3)							
Élément	Ouvertures nettes de crédit proposées, aux coûts de 2014-2015 a	Biennalisation b	Inflation c	Total des augmentations de coûts d = b+c	Augmentation (biennale) des dépenses en % e = d/a	Inflation annuelle pour 2016 et 2017 f	Référence/Source Résultats pour 2016-2017 g
							4,0% 4,2%; Thaïlande 4,0%, 5,0%, 6,5% 7,0%; Chili 5,6%, 5,7%, 5,9% 5,8%
Pension	24,8	0,0	0,8	0,8		2-8% 2-8%	Les mêmes augmentations que pour les traitements sont applicables.
Coûts médicaux	17,3	(1,4)	0,0	(1,4)		0,0% 0,0%	Nouvel accord contractuel pour 2015-2017
Autres prestations - Indemnités pour charges de famille - Prime de danger - Prime de connaissances linguistiques	2,8	(0,3)	0,1	(0,2)		3,2% 3,3%	Divers IPC EIU Monde 3,1%, 3,2%, 3,2%, 3,3% Les mêmes augmentations que pour les traitements sont applicables.
Total - Fonctionnaires des services généraux	170,7	(1,8)	4,9	3,1	1,8%		
Services de personnel	692,1	(10,5)	20,6	10,1	1,5%		
Prestations après cessation de service	62,4	14,1	-	14,1	22,6%	0%	Évaluation actuarielle à la fin de 2013 et estimation préliminaire des augmentations pour l'évaluation à la fin de 2014
Total Services du personnel	754,4	3,6	20,6	24,2	3,2%		
Biens et services							
Services des consultants	113,2	-	2,8	2,8		1,5% 2,0%	IPC EIU Italie 0,2%, -4%, 0,2%, 0,9%
Dépenses générales de fonctionnement	133,7	-	3,3	3,3			IPC EIU Monde 3,0%, 2,8%, 3,1% 3,3%
Contrat	58,5	-	1,5	1,5			
Frais de voyages	70,5	-	1,8	1,8			
Achat de matériel durable	15,5	-	0,4	0,4			
Fournitures et matériels	14,9	-	0,4	0,4			
Total Biens et services	406,3	0,0	10,2	10,2	2,5%		

Élément	PTB 2016-2017 (C 2015/3)						Référence/Source Résultats pour 2016-2017
	Ouvertures nettes de crédit proposées, aux coûts de 2014-2015 a	Biennalisation b	Inflation c	Total des augmentations de coûts d = b+c	Augmentation (biennale) des dépenses en % e = d/a	Inflation annuelle pour 2016 et 2017 f	
<i>Recettes de l'Organisation et recouvrement des coûts (nets)</i>	(54,0)	-	-	-			
<i>Autres recettes</i>	(95,0)	-	-	-			
Recettes totales	(149,0)	0,0	0,0	0,0			
Total général	1 011,7	3,6	30,8	34,3	3,4%		

Section II: Hypothèses et estimations d'augmentation des coûts – informations actualisées

9. Les augmentations de coûts en 2016-2017 ont été calculées en fonction des informations disponibles en janvier 2015. Depuis, deux ensembles d'informations sont devenus disponibles, qui pourraient changer les prévisions relatives aux augmentations de coûts.

A. Évaluation actuarielle finale des obligations relatives au personnel pour 2014

10. L'Organisation charge, chaque année, une société extérieure d'actuaire d'effectuer une évaluation de tous les plans de prestations après cessation de service, qui permet à l'Organisation de déterminer les obligations globales associées à ces plans et d'établir les dépenses annuelles requises pour subvenir aux besoins des plans. Les résultats de l'évaluation actuarielle finale pour 2014², disponibles depuis la mi-février, actualisent les hypothèses retenues en calculant les augmentations de coûts prévues concernant les plans de prestations après cessation de service³, comme suit:

- a) Lors de l'élaboration du PTB 2016-2017 publié en janvier 2015, le coût biennal des services actuels au titre des prestations après cessation de services a été estimé à 76,4 millions d'USD sur la base de l'évaluation actuarielle de 2013 et d'une augmentation préliminaire estimée pendant l'élaboration de l'évaluation actuarielle de 2014, tel qu'indiqué au tableau 2, ligne c)⁴.
- b) Sur la base de l'évaluation actuarielle finale pour 2014 qui est devenue disponible à la mi-février, le coût des services actuels au titre des prestations après cessation de service pour 2016-2017 a été revu à la baisse et ramené à 75,6 millions d'USD pour l'exercice biennal, comme le montre le tableau 2, ligne f).

11. L'évaluation du coût biennal des services actuels au titre des prestations après cessation de service à la fin de 2014 a une incidence sur ces coûts en 2015 (gérés dans les limites des montants des crédits ouverts pour 2014-2015) et la biennalisation de ces coûts dans les augmentations de coûts prévues pour 2016-2017. Pour la période 2016-2017, le coût par exercice biennal des prestations après cessation de service a diminué de 0,8 million d'USD, passant de 14,1 millions d'USD (tableau 2, ligne b) à 13,2 millions d'USD (tableau 2, ligne e).

² FC 157/6.

³ L'assurance maladie après cessation de service, le Fonds des indemnités de départ, le régime des indemnités pour cessation de service et le Fonds d'indemnisation du personnel.

⁴ C 2015/3, paragraphes 143 et 148 c).

Tableau 2: Coûts des services actuels des prestations après cessation de service au titre du Programme ordinaire (en millions d'USD)

Préparation C 2015/3 (janvier 2015)			
PTB 2014-2015 ⁵	a		62,4
Augmentation des coûts au titre du PTB 2016-2017 (biennalisation)	b		14,1
Montant total du PTB 2016-2017 après les augmentations de coûts	c = a + b		76,4
Mise à jour sur la base de l'évaluation 2014 (février 2015)			
PTB 2014-2015	d		62,4
Augmentations des coûts révisées (biennalisation) au titre du PTB 2016-2017	e		13,2
Montant total révisé du PTB 2016-2017 après les augmentations de coûts	f = d + e		75,6
Montant total après les augmentations de coûts			
Préparation C 2015/3 (janvier 2015)	g = c		76,4
Actualisé (février 2015)	h = f		75,6
Mise à jour fondée sur l'évaluation actuarielle finale pour 2014	i = h - g		(0,8)

12. Comme indiqué dans les hypothèses d'augmentation des coûts⁶, on a supposé dans les calculs qu'il n'y aurait pas d'autre augmentation des prestations après cessation de service prévue dans les deux prochaines évaluations actuarielles annuelles (à fin 2015 et fin 2016). En conséquence, l'inflation estimée pour les prestations après service en 2016-2017 est maintenue à zéro, comme il est indiqué au tableau 1, colonne f). Tout écart par rapport à cette hypothèse observé au cours des deux prochaines évaluations actuarielles annuelles aurait une incidence sur les dépenses effectives engagées en 2016-2017 et devrait être géré dans les limites des crédits budgétaires ouverts pour l'exercice 2016-2017 et inscrit à la rubrique biennalisation pour l'exercice suivant.

B. Gel possible de la rémunération nette des fonctionnaires du cadre organique en 2016

13. On a supposé, en estimant les augmentations de coûts, que le gel de la rémunération nette des fonctionnaires du cadre organique en 2014-2015 serait levé en 2016 après l'achèvement de l'examen de la CFPI concernant l'ensemble des prestations, sans préjuger de l'issue de ces délibérations. Si le gel devait se prolonger en 2016 (une communication officielle est attendue sur ce point), l'inflation estimée de 0,2% sur les traitements des fonctionnaires du cadre organique au Siège (tableau 1, colonne f) ne se produirait pas. Les estimations relatives aux augmentations de coûts pour cet élément seraient réduites de 0,5 million d'USD (elles seraient ramenées de 1,2 million d'USD à 0,7 million d'USD).

14. En ce qui concerne les coûts de personnel pour les fonctionnaires du cadre organique dans les lieux d'affectation hors Siège, le coût de la vie est examiné par la CFPI tous les quatre mois. La plupart des pays où la FAO a une présence importante ont des IPC relativement élevés par rapport à l'élément de comparaison (New York), ce qui entraînera une augmentation des coûts de personnel pour les fonctionnaires du cadre organique dans ces lieux d'affectation.

C. Incidence des augmentations de coûts actualisées sur le niveau proposé de l'ouverture de crédits nette

15. Le tableau 3 ci-après reproduit le tableau d'augmentations des coûts présenté dans le document du PTB (tableau 4) et qui comprend les chiffres actualisés en fonction de l'évaluation actuarielle pour 2014 des prestations après cessation de service et du gel possible de la rémunération nette des fonctionnaires du cadre organique en 2016. La ligne 2, colonne c), indique le facteur d'inflation actualisé pour les traitements, et la ligne 3, colonne b), indique le chiffre actualisé de la biennalisation concernant les prestations après cessation de service.

⁵ C 2013/3, note d'information 1 fondée sur l'évaluation pour 2012.

⁶ C 2015/3, paragraphes 149 g) et 151.

Tableau 3: Récapitulation des révisions possibles des augmentations de coûts au titre de l'ouverture de crédits nette pour 2016-2017 au taux de change budgétaire 2014-2015 (révision du tableau 4 présenté dans le document C 2015/3)

	(en millions d'USD)					
	Ouverture de crédit nette proposée du PTB 2016-2017 aux coûts de 2014-2015	Ajustements biennaux	Inflation	Augmentations de coûts pour 2016-2017	Augmentation (biennale) en %	Augmentation imputable à chaque élément de coût (en %)
	a	b	c	d = b+c	e = d/a	f
1. Services de personnel						
2. Traitements, contributions à la Caisse des pensions et indemnités	692,0	(10,5)	20,1	9,6	1,4%	29%
3. Prestations après cessation de service	62,4	13,2	-	13,2	21,2%	40%
4. Total, Services du personnel	754,4	2,7	20,1	22,8	3,0%	69%
5. Total, Biens et services	406,3	-	10,2	10,2	2,5%	31%
6. Recettes de l'Organisation et autres	(149,0)	-	-	-	0,0%	0%
7. Montant du budget comprenant le montant net des ouvertures de crédits et les besoins supplémentaires	1 011,7	2,7	30,3	33,0	3,3%	100%

16. En résumé, compte tenu de la révision à la baisse du coût par exercice biennal des prestations après cessation de service pour 2016-2017 et du gel possible de la rémunération nette des fonctionnaires du cadre organique:

- a) les estimations relatives à l'ensemble des augmentations des coûts sont révisées à la baisse et ramenées de 34,3 millions d'USD à 33,0 millions d'USD, soit une diminution de 1,3 million d'USD, et sont reclassées dans le tableau 3 ci-dessus;
- b) l'ouverture de crédits nette proposée (incluant les augmentations de coûts) pour l'exercice 2016-2017 est révisée à la baisse et ramenée de 1 046,1 millions d'USD à 1 044,8 millions d'USD (au taux de change budgétaire de 2014-2015).